

Association des Anciens Combattants Musulmans du Département de Constantine



PROTESTATION

Les Présidents de Sections et le Bureau Central des Anciens Combattants Musulmans du département de Constantine, réunis le 10 Février 1935,

Conscients de leurs devoirs, de leur dignité et de la gravité de la situation créée en Algérie par une campagne de calomnies et de dénigrement systématique à l'égard des Indigènes

Considérant que le peuple algérien est profondément attaché à la France ; que douter de ses sentiments, c'est oublier le sacrifice volontaire des Anciens Combattants, c'est profaner la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour défendre leur patrie d'adoption ;

Considérant que malgré son attachement à la France, le peuple musulman reste soumis à un régime d'exception qui le blesse dans sa dignité ; que, nullement représenté au Parlement, il l'est insuffisamment dans les Assemblées Algériennes dont la composition est un défi au bon sens et à l'équité ; que de ce fait, ses aspirations sont trop souvent ignorées et ses intérêts méconnus ;

Considérant que ce peuple, qui a donné pendant la Guerre tant de preuves de ses vertus civiques, aspire avec passion à s'intégrer dans la nation française ; qu'en se ralliant d'enthousiasme aux réformes proposées par M. Viollette, l'élite indigène demande à jouer du droit commun et des droits politiques du citoyen ;

Considérant que pour discréditer les Indigènes et retarder ainsi la réalisation des réformes préconisées par M. Viollette, on n'hésite pas à se livrer à une odieuse campagne de calomnies destinées à dresser l'une contre l'autre deux populations faibles pour s'entendre et pour s'aimer ; que rien n'est épargné pour réduire au silence tout un peuple qui souffre et qui réclame une place dans la famille française : abus, intimidations, provocations, représail-

les de toutes sortes, pression électorale..., tout est mis en œuvre pour étouffer la voix des populations musulmanes ;

Considérant que cette atmosphère empoisonnée a été intentionnellement créée pour jeter la suspicion sur l'élite musulmane ; que même les troupes indigènes, qui ont pourtant donné tant de preuves de leur abnégation, n'ont pas échappé à cette campagne de dénigrement ;

Considérant que les Anciens Combattants ont le devoir de dénoncer des manœuvres qui mettent en danger la paix sociale en Algérie ; qu'en un moment aussi grave leur intervention est nécessaire pour rappeler au sentiment de la pudeur les pêcheurs en eau trouble, grands embusqués de guerre, grands *profiteurs de paix* ; que, néanmoins, ils entendent garder leur sang-froid malgré les vexations et les provocations dont la population musulmane est l'objet ;

Déclarent approuver sans réserves le programme de réformes élaboré par M. Viollette et s'élèvent avec indignation contre les procédés employés pour en retarder l'adoption par le Parlement Français ;

Font confiance au Gouvernement, au Sénat et à la Chambre pour qu'une politique musulmane plus compréhensive et moins tracassière soit enfin appliquée en Algérie ;

Mettent en garde la Population Européenne contre les mensonges de certaine presse et les manœuvres inqualifiables de quelques semeurs de haine ;

Invitent la population musulmane à conserver son calme et à faire confiance à la sollicitude du Gouvernement français et à la sagesse du Parlement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.